

Les modalités pratiques de mise en œuvre de la réforme

Une nécessaire adaptation de nos organisations

Les rencontres techniques de l'AMF
09 février 2016

Frédéric MASSING – Ville de METZ



Sommaire

- Etat des lieux
- Définition des besoins
- Les différents modes de gestion
- Externalisation du contrôle ?
- Mise en œuvre

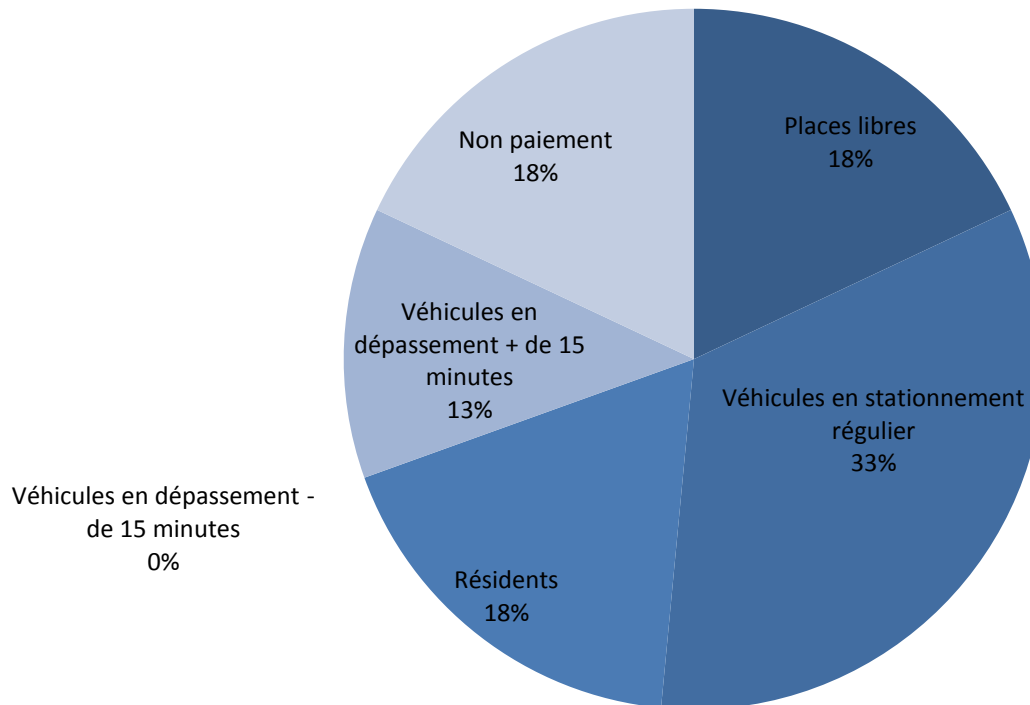
Etat des lieux

- Structuration actuelle du mode de gestion
- Bilan financier
- Niveau des équipements
- Le personnel
- La gouvernance locale
- Bien connaitre son stationnement

Etat des lieux

Exemple d'enquête respect

Zone 2 A (secteur Rue des Jardins / Rue Chévremont)



Définition des besoins

- Niveau de service attendu
- Besoins en personnel
 - Agents de contrôle
 - Agents de gestion

Les différents modes de gestion

- La régie directe
- Syndicat mixte ou SPL
- Marchés publics
- La SEM
- La DSP
- Autres ...

Les différents modes de gestion

- Faire un choix :
 - Financement des investissements
 - Frais de fonctionnements
 - Ressources humaines
 - Externalisation du contrôle(y compris RAPO)

Externalisation du contrôle ?

- Un plus ?
 - Flexibilité lors de la mise en œuvre de la réforme
 - Indulgences gérées par une société
 - Prestation globalisée
 - Redevance minimum quasi garantie (DSP)
 - Possibilité de détacher des ASVP

Externalisation du contrôle ?

- Mais ...
 - Quid de la mansuétude ?
 - Différenciation entre payant et gênant
 - Gestion sociale des ASVP
 - Le coût du « risque »

Mise en œuvre

- Réforme à mettre en œuvre en mode « projet »
- Ne pas sous-estimer les délais de mise en place

Les modalités pratiques de mise en œuvre de la réforme

Merci de votre attention

Les rencontres techniques de l'AMF
09 février 2016

Frédéric MASSING – Ville de METZ

